



Quorum : 3 membres titulaires ou suppléants (art.8 – Statuts EPMNL)

Nombre de membres présents ou représentés :

VOTES :

- Pour : 8

- Contre : /

- Abstentions : /

**DELIBERATION A DISTANCE**

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC « AÉROPORT METZ NANCY LORRAINE »**

Conseil d'Administration du 23 Juin 2020

Décision n°20CA-015

**Objet : Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale**

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC « AÉROPORT METZ NANCY LORRAINE »**

**REUNI EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE :**

- VU la délibération n° 11SP-1205 du Conseil Régional des 13 et 14/10/2011 relative à la Création de l'Etablissement Public « Aéroport Metz Nancy Lorraine » (EPMNL)
- VU les statuts de l'Etablissement Public « Aéroport Metz Nancy Lorraine »
- VU la décision du Conseil d'administration de l'EPMNL n°19CA-011 du 25/06/2019 relative à la nomination du Directeur Général par intérim de l'EPMNL
- VU le code général des collectivités territoriales
- VU le contrat de prêt de la Banque Postale

**ARTICLE 1 :** D'autoriser le Directeur Général par intérim à signer le contrat de prêt de la Banque Postale ci-joint ainsi qu'à mettre en œuvre les mesures nécessaires à son application. Les crédits sont inscrits au Budget 2020.

**ARTICLE 2 :** Le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent pour connaître de tout litige relatif à l'application de la présente délibération.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Directeur Général par intérim de l'Etablissement Public « Aéroport Metz Nancy Lorraine » est chargé de l'exécution de la présente décision.

LA PRÉSIDENTE

Brigitte TORLOTING

Montant du contrat de prêt	1 000 000 €
Durée du contrat de prêt	7 ans
Objet du contrat de prêt	Financer les investissements
Versement des fonds	sous 6 mois
Durée d'amortissement	7 ans
Commission d'engagement	0.10%
Taux d'intérêt annuel	1.19%
Base de calcul des intérêts	30/360
Périodicité des échéances d'intérêts et d'amortissements	Trimestriel
Mode d'amortissement	Linéaire
Remboursement anticipé	Indemnité actuarielle